



N° FIN/2011/20

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	19 avril 2011	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	19 avril 2011	En exercice: 29 Présents : 27 Votants : 28

Séance du mercredi 27 avril 2011

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi vingt sept avril deux mille onze à dix neuf heures, à la salle polyvalente de Saint-Aubin-sur-Yonne, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Alain GREMET (suppléé par Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU), Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Monsieur Louis BOUCHERON, Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

M. Jean-Pierre ROUSSEAU (suppléé par M. Alain GREMET),
Monsieur Laurent CHAT (pouvoir à Mme Gisèle DUMONT)
Madame Valérie BRUSIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2010.

N° FIN/2011/20	Conseil communautaire du 27 avril 2011
----------------	---

OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2010.

VU les résultats et soldes de l'exercice 2010,

CONSIDERANT les « restes à réaliser » tant en dépenses qu'en recettes d'investissement, s'établissant comme suit :

Résultat de fonctionnement 2010	992 419,13 €
Solde de la section d'investissement	-285 701,62 €
Restes à réaliser	
• en recettes	25 000,00 €
• en dépenses	195 198,00 €
• différence	-170 198,00 €
Résultat net de la section d'investissement	- 455 899,62 €
Résultat définitif	536 519,51 €

Il est proposé au Conseil Communautaire d'affecter les résultats de l'exercice 2010 de la manière suivante :

- la somme de 455 899,62 €, à la couverture du déficit de la section d'investissement,
- le disponible, soit 536 519,51 €, en report à nouveau d'excédent de fonctionnement.

**Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité**

ARRETE comme suit, l'affectation des résultats de l'exercice 2010 :

- la somme de 455 899,62 €, à la couverture du déficit de la section d'investissement,
- le disponible, soit 536 519,51 €, en report d'excédent de fonctionnement.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture :

2/05/2011

date de publication :

3/05/2011

